

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1209

15 novembre 2005

### SOMMAIRE

A P D L S.A., Luxembourg .....	58017	Europimmo S.A.H., Luxembourg .....	58018
Aegis Luxembourg (Finance), S.à r.l., Luxembourg .....	58016	FA S.A., Luxembourg .....	58018
Aegis Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .....	58017	Fides Inter-Consult S.A., Luxembourg .....	57998
Agilitas S.A., Diekirch .....	57998	Financière DV S.A., Luxembourg .....	58016
Alphatrade S.A., Bettembourg .....	57989	Financière Lumière S.A., Luxembourg .....	58016
Alphatrade S.A., Bettembourg .....	57989	Financière Panzani S.A., Luxembourg .....	58015
Aquatica S.A., Heffingen .....	57994	Fortilux S.A.H., Luxembourg .....	57995
Artexis International S.A., Luxembourg .....	58006	G.F.I. S.A., Gestion Financière International S.A., Luxembourg .....	58032
Blanchisserie Monplaisir S.A., Pétange .....	58009	Genn, S.à r.l., Moesdorf .....	58009
C.T.P., Companies & Trusts Promotion S.A., Luxembourg .....	58008	Gérifonds Floor Fund Management Company (Luxembourg) S.A. Holding, Luxembourg .....	58008
Caudan S.A., Diekirch .....	58008	Haus- und Grundinvest S.A., Luxembourg .....	57998
Celula Loft Living, S.à r.l., Bettembourg .....	58012	Hexagon Properties, S.à r.l., Schuttrange .....	58009
Colupa S.A.H., Steinfort .....	58008	Holding N. Arend & C. Fischbach S.A., Mersch ..	57990
Cometal Trade Services S.A., Luxembourg .....	58018	Holding N. Arend & C. Fischbach S.A., Mersch ..	57990
Compagnie Financière Rochebrune, S.à r.l., Luxembourg .....	58010	Imba, S.à r.l., Mamer .....	57999
Continental Motor Inns (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....	58007	Imba, S.à r.l., Mamer .....	58000
Damire International S.A., Luxembourg .....	58012	Isabeau S.A., Luxembourg .....	57988
Damire International S.A., Luxembourg .....	58012	Isabeau S.A., Luxembourg .....	57988
Darius, S.à r.l., Luxembourg .....	57994	Isabeau S.A., Luxembourg .....	57988
DDK Corp. S.A., Luxembourg .....	57997	Isabeau S.A., Luxembourg .....	57988
DDK Corp. S.A., Luxembourg .....	57998	Japan Pacific Fund, Sicav, Luxembourg .....	58007
Deutsche Holdings Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .....	58001	KBC Access Fund Conseil Holding S.A., Luxembourg .....	57994
Duménil Leblé Bank Luxembourg S.A., Luxembourg .....	58014	KBC Renta Conseil Holding S.A., Luxembourg ..	58005
Etechnology Management S.A.H., Luxembourg ..	58012	Lasting Placement Holding S.A., Luxembourg ..	58014
Eucelia Investments S.A., Senningerberg .....	58007	LuxTrust GIE, Luxembourg .....	58010
Eureko Reinsurance S.A., Luxembourg .....	58011	Masters Network International, S.à r.l., Luxembourg .....	57991
Eureko Reinsurance S.A., Luxembourg .....	58013	Montabor, S.à r.l., Luxembourg .....	58028
Euroinvest (Hungary 1), S.à r.l., Luxembourg .....	58000	New Esse S.A., Luxembourg .....	58013
Euroinvest (Hungary 1), S.à r.l., Luxembourg .....	58000	Nylof S.A.H., Luxembourg .....	58027
Euroinvest (Hungary 3), S.à r.l., Luxembourg .....	58017	Orisa S.A., Bettembourg .....	57987
Euroinvest (Hungary 3), S.à r.l., Luxembourg .....	58017	Padwick Properties, S.à r.l., Schuttrange .....	58011
European Consultant Union S.A.H., Luxembourg ..	57986	Physiocee International S.A., Luxembourg .....	58007
European Consultant Union S.A.H., Luxembourg ..	57986	Ragdale Properties, S.à r.l., Schuttrange .....	58009
European Consultant Union S.A.H., Luxembourg ..	57986	Romford Properties, S.à r.l., Schuttrange .....	58007

<b>S.A.D.E.M., Société Anonyme des Entreprises Minières S.A., Luxembourg</b> .....	<b>57996</b>	<b>SOF-VII European Holdings I, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>58006</b>
<b>S.A.D.E.M., Société Anonyme des Entreprises Minières S.A., Luxembourg</b> .....	<b>57996</b>	<b>SOF-VII European Hotel Holdings, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>58015</b>
<b>S.P.I.E. S.A., Luxembourg</b> .....	<b>58013</b>	<b>SOF-VII European Hotel Holdings, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>58015</b>
<b>Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A., Senningerberg</b> .....	<b>57987</b>	<b>Stanislas S.A., Luxembourg</b> .....	<b>58010</b>
<b>Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A., Senningerberg</b> .....	<b>57987</b>	<b>Team Trans S.A., Luxembourg</b> .....	<b>58000</b>
<b>Schroder Special Situations Fund S.A., Senningerberg</b> .....	<b>57993</b>	<b>Top Sun, S.à r.l., Bascharage</b> .....	<b>58008</b>
<b>Schroder Special Situations Fund S.A., Senningerberg</b> .....	<b>57993</b>	<b>Tupperware Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg</b> ..	<b>58027</b>
<b>Shatto Holdings, S.à r.l., Schuttrange</b> .....	<b>58011</b>	<b>W.S. Fund, Sicav, Luxembourg</b> .....	<b>57996</b>
<b>SOF-VII Asian Hotel Holdings, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>58014</b>	<b>Wealtheon Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>58019</b>
<b>SOF-VII Asian Hotel Holdings, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>58014</b>	<b>WPP Luxembourg Holdings Two, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>58006</b>
<b>SOF-VII European Holdings I, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>58006</b>	<b>X-Lizenzen Management S.A.H., Luxembourg</b> ...	<b>58016</b>
		<b>Xlicences, GmbH, Luxembourg</b> .....	<b>58017</b>
		<b>Xproducts, GmbH, Luxembourg</b> .....	<b>58011</b>
		<b>Xtec S.A., Livange</b> .....	<b>58027</b>

**EUROPEAN CONSULTANT UNION S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 21.885.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09684, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

*Pour EUROPEAN CONSULTANT UNION S.A., Société Anonyme Holding*  
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme  
L. Heck / S. Wallers

(056018.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2005.

**EUROPEAN CONSULTANT UNION S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 21.885.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09682, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

*Pour EUROPEAN CONSULTANT UNION S.A., Société Anonyme Holding*  
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme  
L. Heck / S. Wallers

(056017.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2005.

**EUROPEAN CONSULTANT UNION S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 21.885.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09680, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

*Pour EUROPEAN CONSULTANT UNION S.A., Société Anonyme Holding*  
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme  
L. Heck / S. Wallers

(056015.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2005.

57987

**ORISA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Bettembourg.  
R. C. Luxembourg B 17.726.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée générale du 10 mai 2005*

Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Maximilien dit «Max» Leesch, Employé privé, Koerich, Président, Administrateur-délégué;
- Monsieur Joseph dit «Jeff» Leesch, Employé privé, Blaschette, Administrateur;
- Madame Doris Leesch, Employée privé, Luxembourg, Administratrice;
- Monsieur Eloi Krier, Employé privé, Bertrange, Administrateur.

Est nommé Réviseur d'entreprise:

- La société MAZARS S.A., 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Leurs mandats viennent à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2005.

*Pour le président*

E. Krier

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05681. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(055597.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.  
R. C. Luxembourg B 37.799.

Liste des administrateurs suivant l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires du 31 mai 2005:

- Markus Ruetimann, Chairman, Group Head, Operations & IT, SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED, 31 Gresham Street, GB-London EC2V 7QA;
- Christian Cano, Head of Legal for Products, SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED, 31 Gresham Street, GB-London EC2V 7QA;
- Noel Fessey, Managing Director, SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 5 rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Robert Higginbotham, Head of Global Marketing, SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED, 31 Gresham Street, GB-London EC2V 7QA;
- Gary Janaway, Operations Director, SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 5 rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Mark Smith, Group Operations Director, SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED, 31 Gresham Street, GB-London EC2V 7QA.

Réviseur d'entreprises nommé lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 31 mai 2005:

- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, BP 1443, L-1014 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2005.

*Pour SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.*

N.J. Fessey

*Managing Director*

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09389. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(055496.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.  
R. C. Luxembourg B 37.799.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF04896, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 27 juin 2005.

N. Fessey

*Director*

(055480.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**ISABEAU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 6, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 43.184.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09296, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055682.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**ISABEAU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 6, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 43.184.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09293, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055680.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**ISABEAU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 6, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 43.184.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055678.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**ISABEAU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 6, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 43.184.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09291, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055676.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**ISABEAU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 6, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 43.184.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09290, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055675.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**ISABEAU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 6, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 43.184.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055672.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

57989

**ALPHATRADE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck.  
R. C. Luxembourg B 60.257.

L'an deux mille cinq, le vingt-cinq mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ALPHATRADE S.A., ayant son siège social à L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck, R.C.S. Luxembourg section B numéro 60.257, constituée suivant acte reçu le 18 juillet 1997, publié au Mémorial C, numéro 616 du 6 novembre 1997.

L'assemblée est présidée par Monsieur Alain Nani, administrateur-délégué, demeurant à Mont-Saint-Martin, 18, rue Alfred Mézières.

Le président désigne comme secrétaire Madame Rachel Uhl, juriste, demeurant à L-1450, 15, côte d'Eich.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Maître Catherine Desso, avocat à la cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les 100 (cents) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de 200.000,- EUR (deux cent mille euros) pour le porter de son montant actuel de 100.000,- EUR (cent mille euros), à 300.000,- EUR (trois cent mille euros) par incorporation au capital de bénéfices reportés.

2.- Modification afférente de l'article 3 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de 200.000,- EUR (deux cent mille euros) pour le porter de son montant actuel de 100.000,- EUR (cent mille euros), à 300.000,- EUR (trois cent mille euros) par incorporation au capital de bénéfices reportés.

La justification de l'existence desdites réserves a été rapportée au notaire instrumentant par la production d'un bilan récent de la société où apparaissent lesdits montants, leur affectation en tant que réserves ayant été dûment approuvée par l'assemblée générale des actionnaires.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 3. (premier alinéa).** «Le capital social est fixé à 300.000,- EUR (cent mille euros) divisé en 100 actions sans désignation de valeur nominale.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: A. Nani, R. Uhl, C. Desso, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2005, vol. 148S, fol. 65, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2005.

J. Elvinger.

(057557.3/211/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**ALPHATRADE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck.  
R. C. Luxembourg B 60.257.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

J. Elvinger.

(057559.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**HOLDING N. AREND & C. FISCHBACH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7535 Mersch, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 61.563.

L'an deux mille cinq, le vingt et un juin.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme HOLDING N. AREND & C. FISCHBACH S.A., ayant son siège social à Mersch, rue de la Gare, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 61.563,

Constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven, en date du 30 octobre 1997, publié au Mémorial C, numéro 87 du 10 février 1998, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 21 novembre 2001, publié au Mémorial C, numéro 449 du 21 mars 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Nico Arend, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Christine Noël, clerc de notaire, demeurant à B-Morhet.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Nico Simon, clerc de notaire, demeurant à Weiswampach.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- Les actionnaires présents et/ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

La liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il résulte de la liste de présence que toutes les quinze mille (15.000) actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées à l'assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Augmentation du capital social à concurrence de cinq cent mille (EUR 500.000,-) euros, avec création corrélative de dix mille (10.000) actions nouvelles, pour le porter à un million deux cent cinquante mille (EUR 1.250.000,-) euros, représenté par vingt-cinq mille (25.000) actions d'une valeur nominale de cinquante (EUR 50,-) euros, avec modification subséquente du premier paragraphe de l'article cinq des statuts.

L'assemblée, ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Résolution unique*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de cinq cent mille (EUR 500.000,-) euros et de créer dix mille (10.000) actions nouvelles jouissant des mêmes droits et obligations que les anciennes, pour le porter de son montant actuel de sept cent cinquante mille (EUR 750.000,-) euros à un million deux cent cinquante mille (EUR 1.250.000,-) euros, représenté par vingt-cinq mille (25.000) actions d'une valeur nominale de cinquante (EUR 50,-) euros chacune.

La prédite augmentation de capital a été faite par incorporation des réserves libres de la société.

En conséquence, le premier paragraphe de l'article cinq des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille (EUR 1.250.000,-) euros, représenté par vingt-cinq mille (25.000) actions, d'une valeur nominale de cinquante (EUR 50,-) euros chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

*Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef des présentes à environ mille six cent cinquante (EUR 1.650,-) euros.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom, état et demeure ils ont signé les présentes avec le notaire.

Signé: N. Arend, Ch. Noël, N. Simon, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 24 juin 2005, vol. 432, fol. 10, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Mersch, le 5 juillet 2005.

U. Tholl.

(057583.3/232/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**HOLDING N. AREND & C. FISCHBACH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7535 Mersch, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 61.563.

Statuts coordonnés suivant acte du 21 juin 2005 reçu par M<sup>e</sup> Urbain Tholl, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

U. Tholl.

(057584.3/232/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**MASTERS NETWORK INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 109.444.

—  
STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Gilbert Hirtz, ingénieur, demeurant au 67, rue de l'abbé Gouvion à F-57 100 Thionville, France.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 11, 13 et 16, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2.** La Société a pour objet la prestation de conseil en management et en développement commercial pour le compte de tiers tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La Société peut également accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La Société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise ainsi que toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle peut notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse et aux tiers tous concours, prêts avancés ou garanties.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société a comme dénomination MASTERS NETWORK INTERNATIONAL, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

**Art. 7.** Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 15 des présents Statuts.

**Art. 8.** La société pourra acquérir des parts sociales de son propre capital dans les conditions fixées ci-après:

- L'autorisation d'acquérir est accordée en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social qui fixera le nombre maximum des parts sociales à acquérir et le prix de rachat des parts sociales en question. Chaque opération de rachat de parts sociales devra faire l'objet d'une autorisation spécifique;

- La valeur nominale des parts sociales acquises, y compris les parts sociales que la société aurait acquises antérieurement et qu'elle aurait en portefeuille ainsi que les parts sociales acquises par une personne agissant en son propre nom, mais pour le compte de la société, ne peut dépasser 10% du capital souscrit;

- Les acquisitions ne peuvent avoir pour effet que l'actif net devienne inférieur au capital souscrit augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent de distribuer;

- Les acquisitions ne pourront être faites qu'au moyen de sommes distribuables y compris la réserve extraordinaire constituée au moyen de fonds touchés par la société comme prime d'émission sur l'émission de ses propres parts sociales ou du produit d'une nouvelle émission effectuée en vue de ce rachat.

Les parts sociales rachetées par la société n'ont aucun droit de vote ni le droit à la distribution d'une dividende ou du produit de liquidation.

Les parts sociales acquises en violation des dispositions qui précèdent devront être cédées dans un délai d'un an à compter de leur acquisition. A défaut de leur cession dans ce délai, les parts sociales devront être annulées. Il pourra être procédé à une réduction du capital souscrit d'un montant correspondant. Une telle réduction sera obligatoire dans la mesure où les acquisitions de parts sociales à annuler ont eu pour effet que l'actif net est devenu inférieur au capital souscrit augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

**Art. 9.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en concordance avec les dispositions des articles 18 et 19 ci-dessous.

**Art. 10.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par parts sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 11.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées par des associés à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales ne peuvent être transmises à des non associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Cet agrément n'est cependant pas requis lorsque les parts sont transmises soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 12.** Il existe entre tous les actionnaires de la Société un droit de préemption dont le détail est contenu dans le pacte d'actionnaire conservé au siège social de la société.

**Art. 13.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 14.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gestion. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gestion.

La société sera engagée par la signature individuelle de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature collective de deux membres du conseil de gestion, dont impérativement celle du titulaire de l'autorisation de commerce relative aux activités menées par la Société.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gestion, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gestion, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gestion sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

**Art. 15.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 16.** L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Au cas où la société a émis plusieurs classes d'actions et au cas où la résolution est de nature à modifier les droits respectifs des détenteurs de ces classes d'actions, la résolution, pour être valable, doit être adoptée par les détenteurs de parts sociales de chaque classe détenant au minimum trois quarts du capital social représenté par cette classe.

**Art. 17.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 18.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gestion prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 19.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

**Art. 20.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 21.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Souscription - Libération*

Les cinq cents (500) parts sociales ont toutes été souscrites par Monsieur Gilbert Hirtz, prédésigné.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

*Estimation - Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille euros.

*Décision de l'associé unique*

L'associé unique, exerçant les prérogatives dévolues à l'assemblée générale, décide ensuite ce qui suit:

*Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.

*Nomination de la gérance*

La Société est dès à présent administrée par Monsieur Gilbert Hirtz, ingénieur, né le 7 août 1948 à Thionville, France, et demeurant au 67, rue de l'abbé Gouvion à F-57100 Thionville, France.

La durée de son mandat est illimitée.

La Société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant.

*Siège social*

L'adresse du siège social est fixée à 16, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Hirtz, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005, vol. 24CS, fol. 78, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2005.

J. Elvinger.

(064423.3/211/144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2005.

**SCHRODER SPECIAL SITUATIONS FUND, Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.

R. C. Luxembourg B 58.066.

Liste des administrateurs suivant l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires du 31 mai 2005:

- Gavin Ralston, Chairman, Head of Continental Europe/Middle East, SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED, 31, Gresham Street, GB-London EC2V 7QA;

- Jacques Elvinger, Partner, ELVINGER HOSS & PRUSSEN, 2, place Winston Churchill, B.P. 425, L-2014 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Noël Fessey, Managing Director, SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Gary Janaway, Operations Director, SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

Réviseur d'entreprises nommé lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 31 mai 2005:

- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, BP 1443, L-1014 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour SCHRODER SPECIAL SITUATIONS FUND

N. Fessey

Director

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09406. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055499.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**SCHRODER SPECIAL SITUATIONS FUND, Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.

R. C. Luxembourg B 58.066.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF04900, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 27 juin 2005.

N. Fessey

Director

(055483.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

57994

**DARIUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.  
R. C. Luxembourg B 23.816.

L'an deux mille cinq, le vingt-quatre juin.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

KARMON S.A., avec siège social au 24, De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques),

représentée par Maître Lex Thielen, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 20 janvier 2005,

copie de ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

La comparante KARMON S.A. est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de DARIUS, S.à r.l., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous section B numéro 23.816, avec siège social à Bertrange, constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 janvier 1986, publié au Mémorial C, numéro 94 du 15 avril 1986. Les statuts ont été modifiés à différentes reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 27 décembre 2004, publié au Mémorial C, numéro 460 du 18 mai 2005.

L'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société de L-8041 Bertrange, 209, rue des Romains à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen et de modifier par conséquent le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 5. 1<sup>er</sup> alinéa.** «Le siège social est établi à Luxembourg.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Thielen, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005, vol. 24CS, fol. 81, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2005.

P. Frieders.

(064524.3/212/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2005.

**AQUATICA, Société Anonyme.**

Siège social: L-7653 Heffingen, 82, um Beil.  
R. C. Luxembourg B 103.053.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2005, réf. LSO-BF09077, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

ÄERT SEKRETARIAT, S.à r.l.

Signature

(055498.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**KBC ACCESS FUND CONSEIL HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 93.882.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09412, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

Pour KBC ACCESS FUND CONSEIL HOLDING

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(055526.3/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**FORTILUX S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 30.833.

L'an deux mille cinq, le sept juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding FORTILUX S.A., ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, R.C.S. Luxembourg section B numéro 30.833, constituée suivant acte reçu le 16 juin 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 318 du 7 novembre 1989.

L'assemblée est présidée par Madame Ariane Vigneron, employée privée, avec adresse professionnelle au 23, avenue Monterey à L-2086 Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Béatrice Ksaiss-Nousse, employée privée, avec adresse professionnelle au 23, avenue Monterey à L-2086 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Benoît Parmentier, employé privé, avec adresse professionnelle au 23, avenue Monterey à L-2086 Luxembourg.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 36.000 (trente-six mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital de la société pour un montant de EUR 910.000,- (neuf cent dix mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 90.000,- (quatre-vingt-dix mille euros) à EUR 1.000.000,- (un million d'euros) par émission de 364.000 nouvelles actions d'une valeur nominale EUR 2,50 (deux euros cinquante cents);

2. Souscription et libération des 364.000 actions nouvelles par apport en nature et paiement d'une soulte de EUR 14,- (quatorze euros);

3. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de EUR 910.000,- (neuf cent dix mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 90.000,- (quatre-vingt-dix mille euros) à EUR 1.000.000,- (un million d'euros) par émission de 364.000 nouvelles actions d'une valeur nominale EUR 2,50 (deux euros cinquante cents) à souscrire et à libérer intégralement au moyen d'un apport en nature de 41.363 (quarante et un mille trois cent soixante trois) actions de FORTIS S.A., société anonyme de droit belge avec siège social à B-1000 Bruxelles, 20, rue Royale et d'un apport en numéraire de EUR 14,- (quatorze euros).

*Deuxième résolution*

Après avoir constaté que l'actionnaire minoritaire LOUV, S.à r.l., renonce à son droit de préemption, l'assemblée décide d'admettre à la souscription de la totalité des 364.000 actions nouvelles, la Société SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., avec siège social à Luxembourg.

*Intervention - Souscription - Libération*

Est ensuite intervenu aux présentes la société SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., prédésignée, ici représentée par le Président de l'Assemblée, en vertu d'une des procurations sous seing privé,

laquelle, par son représentant susnommé, a déclaré souscrire les 364.000 actions nouvelles et les libérer intégralement par l'apport de 41.363 (quarante et un mille trois cent soixante trois) actions de FORTIS S.A., société anonyme de droit belge avec siège social à B-1000 Bruxelles, 20, rue Royale, d'une valeur de EUR 22,- chacune, et par l'apport de EUR 14,- (quatorze euros) en numéraire, soit une valeur totale de EUR 910.000,- (neuf cent dix mille euros).

Il résulte de la procuration émise par rapporteur, que:

- il est le seul plein propriétaire de ces actions et possédant les pouvoirs d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;

- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;

- les transferts de parts sont effectivement réalisés sans réserves aujourd'hui et les conventions de cessions ont été déjà signées, preuve en ayant été apportée au notaire soussigné;

- toutes autres formalités seront réalisées dans les Etats respectifs, à savoir Belgique et Luxembourg aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Cet apport fait l'objet d'un rapport établi en date du 31 mai 2005 par le réviseur d'entreprises indépendant Jean-Bernard Zeimet, à Luxembourg, conformément aux stipulations de l'article 26.1 de la loi sur les sociétés commerciales et qui conclut de la manière suivante:

*Conclusion*

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins à la valeur nominale de l'augmentation de capital de 910.000,- EUR et au nombre des actions à émettre en contrepartie.»

Ce rapport restera ci-annexé pour être enregistré en même temps que les présentes.

*Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3. (premier alinéa).** Le capital souscrit est fixé à EUR 1.000.000,- (un million d'euros), représenté par 400.000 (quatre cent mille) actions de EUR 2,50 (deux euros et cinquante cents) chacune, entièrement libérées et disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatorze mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous, Notaire, la présente.

Signé: A. Vigneron, B. Ksaiss-Nousse, B. Parmentier, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2005, vol. 148S, fol. 83, case 9. – Reçu 9.100 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2005.

J. Elvinger.

(057543.3/211/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**S.A.D.E.M., SOCIETE ANONYME DES ENTREPRISES MINIERES, Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 6.016.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09340, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

FIDUPAR

Signatures

(055504.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**S.A.D.E.M., SOCIETE ANONYME DES ENTREPRISES MINIERES, Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 6.016.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09352, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

FIDUPAR

Signatures

(055508.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**W.S. FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 66.039.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06590, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(055506.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**DDK CORP. S.A., Société Anonyme,**  
**(anc. GOLDDUST TRADING CORP. S.A.).**  
Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 58.434.

L'an deux mille cinq, le huit juillet.

Par-devant Nous Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de GOLDDUST TRADING CORP. S.A., R.C. B numéro 58.434, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, le 7 mars 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 324 du 26 juin 1997.

Les statuts de ladite société ont été modifiés par un acte sous seing privé en date du 22 avril 2002, dont un extrait a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1122 du 24 juillet 2002.

La séance est ouverte à dix heures sous la présidence de Monsieur Roberto Manciocchi, administrateur de société, avec adresse professionnelle au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale représentant l'intégralité du capital social de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69), sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Transformation de Holding 29 en Soparfi.

2. Elargissement de l'objet social en ajoutant la possibilité d'acheter, de gérer et de vendre des biens immobiliers et mobiliers et l'intermédiation et le conseil dans les négociations.

3. Changement de nom de GOLDDUST TRADING CORP. S.A. en DDK CORP. S.A.

4. Modification de la date de l'assemblée annuelle qui se tiendra le 21 juin de chaque année à 10.00.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde les points précités de l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'objet social de la Société est changé de celui de société Holding 1929 en celui de société pleinement imposable et il est élargi en y ajoutant la possibilité d'acheter, de gérer et de vendre des biens immobiliers et mobiliers et l'intermédiation et le conseil dans les négociations.

En conséquence l'article 4 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La Société a pour objet d'acheter, de gérer et de vendre des biens immobiliers et mobiliers et l'intermédiation et le conseil dans les négociations.

La Société a encore pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.»

*Deuxième résolution*

La dénomination de la Société est changée de GOLDDUST TRADING CORP. S.A. en DDK CORP. S.A.

En conséquence l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de DDK CORP. S.A.»

*Troisième résolution*

La date de l'assemblée annuelle est changée au 21 juin de chaque année à 10.00.

En conséquence le premier alinéa de l'article 13 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 13. alinéa 1<sup>er</sup>.** L'Assemblée Générale annuelle se tiendra à Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations plein droit le 21 juin à 10.00 heures.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Manciocchi, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, vol. 149S, fol. 13, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

A. Schwachtgen.

(064511.3/230/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2005.

---

**DDK CORP. S.A., Société Anonyme,  
(anc. GOLDDUST TRADING CPRP. S.A.).**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 58.434.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1111 du 8 juillet 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(064514.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2005.

---

**HAUS- UND GRUNDINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 43.373.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09144, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Signature

Administrateur

(055511.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**FIDES INTER-CONSULT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 52.925.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09151, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Signature

Administrateur

(055515.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**AGILITAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9255 Diekirch, 12, place de la Libération.

R. C. Luxembourg B 96.302.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 7 octobre 2003, acte publié au Mémorial C n° 1178 du 11 novembre 2003.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09259, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AGILITAS S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(055573.3/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**IMBA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8212 Mamer, 28, rue Baerendall.

R. C. Luxembourg B 104.560.

L'an deux mille cinq, le six juillet.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

Ont comparu:

1.- Monsieur Romain Zimmer, expert-comptable, né à Pétange le 14 mars 1959, demeurant à L-1260 Luxembourg, 20-22, rue de Bonnevoie,

détenteur de trois cent douze et demie (312,50) parts sociales.

2.- La société à responsabilité limitée WICKLER FRERES, S.à r.l., avec siège social à L-9099 Ingeldorf, 63, Zone Industrielle, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 91.522,

détentrice de trois cent douze et demie (312,50) parts sociales,

ici représentée par Monsieur Georges Wickler, entrepreneur, demeurant à Diekirch,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 1<sup>er</sup> juillet 2005, laquelle, après avoir été paraphée ne varietur par les comparants et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

3.- La société anonyme TRAGELUX S.A., ayant son siège social à L-8212 Mamer, 28, rue Baerendall, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 39.035,

détentrice de six cent vingt-cinq (625) parts sociales,

ici représentée par deux de ses administrateurs, à savoir:

a) Monsieur Nico Haas, entrepreneur, demeurant à Mamer,

b) Monsieur Romain Zimmer, préqualifié,

habilités à engager valablement la société en toutes circonstances par leur signature conjointe conformément à l'article 6 des statuts.

Lesquels comparants agissant en leur qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée IMBA, S.à r.l., avec siège social à L-9289 Diekirch, 17, rue Vannérus, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 104.560, constituée suivant acte reçu par le notaire Marc Cravatte, alors de résidence à Ettelbruck, en date du 22 août 1996, publié au Mémorial C, numéro 574 du 8 novembre 1996 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le prédit notaire Marc Cravatte, en date du 17 décembre 2004, publié au Mémorial C, numéro 322 du 12 avril 2005,

ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

**I.- Cessions de parts sociales**

a) Suivant cession de parts sociales sous seing privé signée en date du 6 juillet 2005, Monsieur Georges Wickler, préqualifié, a cédé sous les garanties de droit à la société anonyme TRAGELUX S.A., préqualifiée sub 3.-, ce acceptant, ses trois cent douze et demie (312,50) parts sociales de la prédite société IMBA, S.à r.l.

b) Suivant cession de parts sociales sous seing privé signée en date du 6 juillet 2005, Monsieur Nico Haas, préqualifié, a cédé sous les garanties ordinaires de droit à la société anonyme TRAGELUX S.A., préqualifiée sub 3.-, ce acceptant, ses trois cent douze et demie (312,50) parts sociales de la prédite société IMBA, S.à r.l.

Les prédites cessions de parts sociales, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Suite aux prédites cessions, les parts sociales sont réparties comme suit:

1) La société anonyme TRAGELUX S.A., préqualifiée, six cent vingt-cinq parts sociales	625,00
2) La société à responsabilité limitée WICKLER FRERES, S.à r.l., préqualifiée, trois cent douze et demie parts sociales	312,50
3) Monsieur Romain Zimmer, préqualifié, trois cent douze et demie parts sociales	312,50
Total: mille deux cent cinquante parts sociales	1.250,00

**II.- Assemblée générale extraordinaire**

Ensuite la société anonyme TRAGELUX S.A., la société à responsabilité limitée WICKLER FRERES, S.à r.l. et Monsieur Romain Zimmer, seuls associés de la société IMBA, S.à r.l., ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident de transférer le siège social de L-9289 Diekirch, 17, rue Vannérus, à L-8212 Mamer, 28, rue Baerendall.

En conséquence, les associés décident de modifier l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Mamer.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.»

*Deuxième résolution*

Les associés décident d'accepter la démission de Monsieur Georges Wickler, préqualifié, comme gérant de la société et lui donnent décharge de sa fonction.

*Troisième résolution*

Les associés décident de nommer comme nouveaux gérants de la société pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Mathias Wickler, entrepreneur, né à Gralingen le 2 décembre 1928, demeurant à L-9161 Ingeldorf, 10, Prince Guillaume.

b) Monsieur Nico Haas, entrepreneur, né à Luxembourg le 6 avril 1961, demeurant à L-8212 Mamer, 26, rue Baerendall.

c) Monsieur Romain Zimmer, préqualifié.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de chaque gérant.

*Frais*

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à huit cents euros (EUR 800,-).

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Zimmer, G. Wickler, N. Haas, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 12 juillet 2005, vol. 433, fol. 21, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Santioni.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 18 juillet 2005.

*A. Weber.*

(064562.3/236/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2005.

---

**IMBA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8212 Mamer, 28, rue Baerendall.

R. C. Luxembourg B 104.560.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*A. Weber.*

(064563.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2005.

---

**TEAM TRANS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 40.318.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09146, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Signature

*Administrateur*

(055516.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**EUROINVEST (HUNGARY 1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 70.927.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09573, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2005.

*Signature.*

(055651.3/805/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**EUROINVEST (HUNGARY 1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 70.927.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09572, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2005.

*Signature.*

(055648.3/805/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**DEUTSCHE HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 109.453.

 —  
 STATUTES

In the year two thousand and five, on the eleventh of July.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

WEPLA BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT mbH, a company incorporated and existing under the laws of Germany and having its principal place of business in D-60325 Frankfurt am Main, Taunusanlage 12, (Germany),

here represented by Valérie Ingelbrecht, Private employee, professionally residing in Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri, by virtue of a power of attorney, given in Frankfurt on July 11, 2005.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which they act, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

**Art. 1.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of DEUTSCHE HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l. (the Company).

**Art. 2.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations, without falling within the scope of the law of 31 July 1929 on pure holding companies.

In particular, the Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities and patents, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to develop such securities, patents and to grant loans to its subsidiaries and to related companies. The Company may also give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 5.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) represented by 500 (five hundred) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty five Euro) by share each.

**Art. 6.** The capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholders meeting, in accordance with article 13 of these articles of association.

**Art. 7.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 8.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 9.** In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act).

**Art. 10.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

**Art. 11.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

A chairman pro tempore of the board of managers may be appointed by the board of managers for each board meeting of the Company. The chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the board of managers for which he has been appointed. The board of managers will appoint a chairman pro tempore by vote of the majority of the managers present or represented at the board meeting.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 11 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any member of the board of managers. The board of managers may elect among its members a general manager who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented at a meeting of the board of managers.

In case of plurality of managers, written notices of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

A manager may act at a meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telefax or telex another manager as his proxy. A manager may also participate in a meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation by a manager in a meeting by conference call or by other similar means of communication shall be deemed to be a participation in person at such meeting. The decisions of the board of managers will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the managers, present or represented at the board meeting, or by the chairman of the board of managers, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case it shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such circular resolution shall be the date of the last signature. A meeting of the board of managers held by way of such circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

**Art. 12.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 13.** The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Companies Act.

**Art. 14.** The Company's year starts on the 1 January and ends on 31st December of each year.

**Art. 15.** Each year, with reference to 31 December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 16.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent. (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent. (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

**Art. 17.** At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 18.** Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

#### *Subscription and Payment*

All shares have been subscribed as follows:

WEPLA BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT mbH .....	500 (five hundred) shares
Total .....	500 (five hundred) shares

All shares have been fully paid-up by contribution in cash, so that the sum of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) is at the free disposal of the Company; evidence of which has been given to the undersigned notary.

### *Transitory Provisions*

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2005.

### *Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand two hundred and fifty Euro (1,250 EUR).

### *Extraordinary General Meeting*

Immediately after the incorporation, the shareholders representing the entire subscribed capital of the Company have herewith adopted the following resolutions:

1) The number of managers is set at two. The meeting appoints as managers of the Company for an unlimited period of time:

- Alain Heinz, born in Forbach, France, on 17th May 1968, with professional address in 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

- Joseph Mayor, born in Durban, South Africa, on 24th May 1962, with professional address in 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

2) The registered office is established in L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le onze juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

WEPLA BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT mbH, une société constituée et existant en Allemagne, et ayant son siège social à D-60325 Frankfurt am Main, Taunusanlage 12, (Allemagne),

ici représentée par Valérie Ingelbrecht, employée privée, résidant professionnellement à 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Francfort, le 11 juillet 2005.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, aux termes de la capacité avec laquelle il agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de DEUTSCHE HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l. (ci-après, la Société).

**Art. 2.** La Société pourra accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, sans tomber toutefois dans le champ d'application de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

En particulier, la Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre un portefeuille de valeurs mobilières et de brevets de n'importe quelle origine, pour participer à la constitution, au développement et au contrôle de n'importe quelle entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des brevets, pour en disposer par voie de vente, transferts, échanges ou autrement, pour développer ses valeurs mobilières, brevets et pour accorder des prêts à ses filiales et à des sociétés liées. La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. Elle pourra nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, immobilières et mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

**Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de 12.500 EUR (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt cinq euros) chacune.

**Art. 6.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 13 des présents statuts.

**Art. 7.** Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915).

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 11.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Un président pro tempore du conseil de gérance peut être désigné par le conseil de gérance pour chaque conseil de gérance de la Société. Le président, si un président a été désigné, présidera la réunion du conseil de gérance pour laquelle il aura été désigné. Le conseil de gérance désignera un président pro tempore par vote de la majorité des gérants présents ou représentés lors du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 11.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la seule signature d'un membre quelconque du conseil de gérance. Le conseil de gérance peut élire parmi ses membres un gérant-délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du conseil de gérance.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée lors de la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie, au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants qui prennent part à la réunion de s'entendre mutuellement. La participation d'un gérant à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication sera considérée comme une participation en personne à la réunion. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social de la Société et signé par les gérants, présents ou représentés au conseil de gérance, ou par le président du conseil de gérance, si un président a été désigné. Les procurations, s'il y en a, seront jointes au procès-verbal de la réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature. Une réunion du conseil de gérance tenue par voie circulaire sera considérée comme ayant été tenue à Luxembourg.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 13.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

**Art. 14.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 15.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

**Art. 16.** Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

#### *Souscription et libération*

Les parts sociales ont été souscrites par:

WEPLA BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT mbH, préqualifiée .....	500 (cinq cents) parts sociales
Total .....	500 (cinq cents) parts sociales

Toutes les parts ont été intégralement libérées par apport en espèces, de sorte que la somme de 12.500 EUR (douze mille cinq cents euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2005.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement mille deux cent cinquante euros (1.250 EUR).

#### *Assemblée générale constitutive*

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés préqualifiés représentant la totalité du capital souscrit ont pris les résolutions suivantes:

1) Les membres du conseil de gérance sont au nombre de deux. Sont nommés membres du conseil de gérance pour une durée indéterminée:

- Alain Heinz, né à Forbach, France, le 17 mai 1968, résidant professionnellement 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

- Joseph Mayor, né à Durban, Afrique du Sud, le 24 mai 1962, résidant professionnellement 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

2) Le siège social de la société est établi à 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. Ingelbrecht, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 12 juillet 2005, vol. 432, fol. 39, case 6. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur ff. (signé):* Weber

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 juillet 2005.

H. Hellinckx.

(065074.3/242/291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

### **KBC RENTA CONSEIL HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 73.076.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09414, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour KBC RENTA CONSEIL HOLDING*

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(055524.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**SOF-VII EUROPEAN HOLDINGS I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital souscrit: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 106.773.

Par résolution en date du 10 juin 2005, les associés de la société, SOF-VII EUROPEAN HOLDINGS I, S.à r.l., ont décidé de transférer les parts sociales comme suit:

- 1 part sociale a été transférée de STARWOOD GLOBAL OPPORTUNITY FUND VII-B, L.P., ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats Unis à STARWOOD INTERNATIONAL OPPORTUNITY FUND VII-E, L.P., ayant son siège au 5 Old Broad Street, London, EC2N 1DW, Grande Bretagne,

- 424 parts sociales ont été transférées de STARWOOD GLOBAL OPPORTUNITY FUND VII-B, L.P., ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats Unis à SOF-VII EUROPEAN I U.K., L.P., ayant son siège au 5 Old Broad Street, London, EC2N 1DW, Grande Bretagne.

En conséquence, l'actionnariat de la société SOF-VII EUROPEAN HOLDINGS I, S.à r.l. se compose comme suit:

- STARWOOD GLOBAL OPPORTUNITY FUND VII-B, L.P. détient 75 parts sociales,
- STARWOOD INTERNATIONAL OPPORTUNITY FUND VII-E, L.P. détient 1 part sociale,
- SOF-VII EUROPEAN I U.K., L.P. détient 424 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09178. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055619.3/581/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**SOF-VII EUROPEAN HOLDINGS I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital souscrit: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 106.773.

Lors de la résolution en date du 24 mai 2005, l'associé unique de la société SOF-VII EUROPEAN HOLDINGS I, S.à r.l., a décidé d'accepter la nomination de Monsieur Michael Murphy, demeurant au 14, rue de la Toison d'Or, L-2265 Luxembourg, en tant que Gérant, pour une période indéterminée et avec effet immédiat en remplacement de Monsieur Barry Sternlicht, gérant démissionnaire au 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09170. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055628.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**WPP LUXEMBOURG HOLDINGS TWO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

R. C. Luxembourg B 99.124.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

J. Elvinger

Notaire

(055523.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**ARTEXIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,  
(anc. MOREX S.A.).**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 83.304.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

J. Elvinger

Notaire

(055525.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**JAPAN PACIFIC FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 8.340.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09408, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JAPAN PACIFIC FUND  
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(055528.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**EUCELIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 22, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 42.575.

Le bilan clos au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2005, réf. LSO-BF08964, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2005.

Signature.

(055533.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**CONTINENTAL MOTOR INNS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2226 Luxembourg, 6, rue du Fort Niedergrünwald.  
R. C. Luxembourg B 8.505.

Les statuts coordonnés au 2 avril 1999, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 2005, réf. LSO-BF08042, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

Signature.

(055535.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**PHYSIOCEE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 81.054.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2005, réf. LSO-BF08956, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2005.

Signature.

(055536.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**ROMFORD PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.  
R. C. Luxembourg B 102.576.

*Extrait des résolutions de l'associé unique de la société*

L'associé unique a pris les décisions suivantes:

La confirmation de la nomination avec effet au 28 juillet 2004 de FINSBURY CORPORATE SERVICES LIMITED comme gérant de la société pour une durée indéterminée.

L'acceptation de la démission de VALDIR MANAGERS LIMITED comme gérant de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

S-HR&M FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Domiciliaire de sociétés

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05308. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055581.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**GERIFONDS FLOOR FUND MANAGEMENT COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. HOLDING,  
Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 75.032.

Les comptes annuels au 31 mars 2005, enregistrés à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09330, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GERIFONDS FLOOR FUND MANAGEMENT COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. HOLDING  
BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG

Signatures

(055542.3/1122/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**C.T.P., COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 35.891.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09861, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(055549.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**TOP SUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4950 Bascharage, 56, avenue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 47.764.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005, réf. LSO-BG00101, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055565.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**COLUPA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8437 Steinfort, 52, rue Koerich.  
R. C. Luxembourg B 28.367.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09394, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

Signature.

(055570.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**CAUDAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9255 Diekirch, 12, place de la Libération.  
R. C. Luxembourg B 98.879.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son collègue empêché M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 23 janvier 2004, acte publié au Mémorial C, n<sup>o</sup> 309 du 17 mars 2004.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CAUDAN S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(055583.3/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**RAGDALE PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.  
R. C. Luxembourg B 99.900.

*Extrait des résolutions de l'associé unique de la société*

L'associé unique a pris les décisions suivantes:

La confirmation de la nomination avec effet au 5 juillet 2004 de FINSBURY CORPORATE SERVICES LIMITED, Bart J.W. d'Ancona, Mr Alexander N.J. van Zeeland comme gérants de la société pour une durée indéterminée.

L'acceptation de la démission de BELVAUX NOMINEES LIMITED comme gérant de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

S-HR&M FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

*Domiciliaire de sociétés*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05327. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(055585.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**HEXAGON PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.  
R. C. Luxembourg B 99.899.

*Extrait des résolutions de l'associé unique de la société*

L'associé unique a pris les décisions suivantes:

La confirmation de la nomination avec effet au 5 juillet 2004 de FINSBURY CORPORATE SERVICES LIMITED, Bart J.W. d'Ancona, Mr Alexander N.J. van Zeeland comme gérants de la société pour une durée indéterminée.

L'acceptation de la démission de BELVAUX NOMINEES LIMITED comme gérant de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

S-HR&M FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

*Domiciliaire de sociétés*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05325. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(055586.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**GENN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7462 Moesdorf, 25, route d'Ettelbruck.  
R. C. Luxembourg B 81.797.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2005, réf. LSO-BF08801, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(055592.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**BLANCHISSERIE MONPLAISIR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4702 Pétange, 20, rue Robert Krieps.  
R. C. Luxembourg B 76.757.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2005, réf. LSO-BF08800, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(055607.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**COMPAGNIE FINANCIERE ROCHEBRUNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 81.816.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 27 avril 2001, acte publié au Mémorial C n° 1029 du 19 novembre 2001, modifiée par-devant le même notaire en date du 28 juin 2001, acte publié au Mémorial C n° 5 du 2 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09265, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COMPAGNIE FINANCIERE ROCHEBRUNE, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(055588.3/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**LuxTrust GIE, Groupe d'Intérêt Economique.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 19, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg C 53.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 décembre 2004*

L'an deux mille et quatre, le 20 décembre à 14.00 heures, dans la salle de réunion du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, 6, boulevard Royal à Luxembourg, les membres de LuxTrust GIE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

Le Président constate en conséquence que l'Assemblée a été régulièrement convoquée et qu'elle est valablement constituée pour délibérer sur les objets portés à l'ordre du jour, à savoir:

1. Rapport de gestion du Collège de Gérance.
2. Rapport du commissaire.
3. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats.
4. Décharge à donner aux gérants et au commissaire.
5. Divers.

Le Président met ensuite aux voix les résolutions ci-après, à savoir:

*Cinquième résolution*

L'Assemblée Générale accepte la démission de M. Marco Hoffmann de la fonction de gérant de LuxTrust GIE. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*Sixième résolution*

L'Assemblée Générale décide d'appeler aux fonctions de gérant M. Etienne Schneider. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité. Le présent procès-verbal est lu et adopté.

Luxembourg, le 20 décembre 2004.

Signature / Signature

Le Président / Le secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005, réf. LSO-BG00061. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(055522.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**STANISLAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 90.613.

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire en date du 12 mai 2005 que Madame Alexa Miny, ouvrière, née le 10 septembre 1968 à Luxembourg, demeurant à L-2715 Luxembourg, 21, rue Walram est nommée au poste d'administrateur en remplacement de Monsieur Jean-Luc Schaus. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en l'an 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05375. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055602.3/502/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**PADWICK PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.  
R. C. Luxembourg B 99.896.

*Extrait des résolutions de l'associé unique de la société*

L'associé unique a pris les décisions suivantes:

La confirmation de la nomination avec effet au 5 juillet 2004 de FINSBURY CORPORATE SERVICES LIMITED, Bart J.W. d'Ancona, Mr Alexander N.J. van Zeeland comme gérants de la société pour une durée indéterminée.

L'acceptation de la démission de BELVAUX NOMINEES LIMITED, comme gérant de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

S-HR&M FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

*Domiciliaire de sociétés*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05321. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055589.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**SHATTO HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.  
R. C. Luxembourg B 99.898.

*Extrait des résolutions de l'associé unique de la société*

L'associé unique a pris les décisions suivantes:

La confirmation de la nomination avec effet au 5 juillet 2004 de FINSBURY CORPORATE SERVICES LIMITED, Bart J.W. d'Ancona, Mr Alexander N.J. van Zeeland comme gérants de la société pour une durée indéterminée.

L'acceptation de la démission de BELVAUX NOMINEES LIMITED comme gérant de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

S-HR&M FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

*Domiciliaire de sociétés*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05317. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055593.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**XPRODUCTS, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 96.957.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2005, réf. LSO-BF08797, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(055610.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**EUREKO REINSURANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 48.859.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07138, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055626.3/267/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

58012

**DAMIRE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 56.509.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 31 mars 2005*

*Résolutions*

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Stefano Ciccarello décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 5 janvier 2004.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2001 comme suit:

*Conseil d'administration:*

MM. Michele Amari, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Claude Defendi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Stefano Ciccarello, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

HRT REVISION, S.à r.l., 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09742. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055613.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**DAMIRE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 56.509.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09743, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

(055705.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**ETECHNOLOGY MANAGEMENT S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R. C. Luxembourg B 95.388.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2005, réf. LSO-BF08795, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(055633.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**CELULA LOFT LIVING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3222 Bettembourg, 71, route de Dudelange.  
R. C. Luxembourg B 66.685.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08268, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

Signature.

(055694.3/619/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**S.P.I.E. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 55.613.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 21 juin 2005*

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

S.P.I.E. S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09436. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055612.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**NEW ESSE S.A., Société Anonyme,  
(anc. NEW SYSTEM LUX S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 90.510.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 22 juin 2005*

Monsieur De Bernardi Angelo, Monsieur Innocenti Federico et Monsieur Arno' Vincenzo sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Kara Mohammed est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

NEW ESSE S.A. (anc. NEW SYSTEM LUX S.A.)

A. De Bernardi / F. Innocenti

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09418. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055614.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**EUREKO REINSURANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 48.859.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 22 novembre 2004*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé de nommer Monsieur A. Walravens, Monsieur W. Van Duin, Monsieur A. Lugtigheid et Monsieur P. Mousel en tant que nouveaux administrateurs de la société en remplacement de Monsieur W. Köning et Monsieur J. Lopes Pereira.

Monsieur A. Walravens a été nommé président du conseil d'administration.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 20 avril 2005*

L'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires a décidé de renouveler le mandat d'administrateur de monsieur A. Walravens, Monsieur W. Van Duin, Monsieur R. Burgerhout, Monsieur P. Mousel et Monsieur A. Lugtigheid jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2006.

L'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires a décidé de renouveler le mandat de réviseur indépendant de KPMG jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour EUREKO REINSURANCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07135. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055621.3/267/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**LASTING PLACEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 72.246.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 24 juin 2005

Monsieur De Bernardi Angelo, Monsieur Innocenti Federico et Madame Ries-Bonani Marie-Fiore sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur De Bernardi Alexis est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme  
LASTING PLACEMENT HOLDING S.A.  
A. De Bernardi / F. Innocenti  
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09421. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(055615.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**DUMENIL LEBLE BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-2012 Luxembourg, 25, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 29.538.

En date du 25 mars 2005, Monsieur Jean Bernard Zeimet, Réviseur d'Entreprises & Expert-Comptable, avec adresse professionnelle au 67, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg, a été nommé en tant que Commissaire à la Liquidation de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09186. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(055616.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**SOF-VII ASIAN HOTEL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital souscrit: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 106.771.

Par résolution en date du 10 juin 2005, les associés de la société, SOF-VII ASIAN HOTEL HOLDINGS, S.à r.l., ont décidé de transférer les parts sociales comme suit:

- 1 part sociale a été transférée de STARWOOD GLOBAL OPPORTUNITY FUND VII-B, L.P., ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats Unis à STARWOOD INTERNATIONAL OPPORTUNITY FUND VII-FE, L.P., ayant son siège au 5 Old Broad Street, London, EC2N 1DW, Grande Bretagne,
- 424 parts sociales ont été transférées de STARWOOD GLOBAL OPPORTUNITY FUND VII-B, L.P., ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats Unis à SOF-VII ASIAN HOTEL U.K., L.P., ayant son siège au 5 Old Broad Street, London, EC2N 1DW, Grande Bretagne.

En conséquence, l'actionnariat de la société SOF-VII ASIAN HOTEL HOLDINGS, S.à r.l. se compose comme suit:

- STARWOOD GLOBAL OPPORTUNITY FUND VII-B, L.P. détient 75 parts sociales,
- STARWOOD INTERNATIONAL OPPORTUNITY FUND VII-FE, L.P. détient 1 part sociale,
- SOF-VII ASIAN HOTEL U.K., L.P. détient 424 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09173. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(055625.3/581/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**SOF-VII ASIAN HOTEL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital souscrit: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 106.771.

Lors de la résolution en date du 24 mai 2005, l'associé unique de la société SOF-VII ASIAN HOTEL HOLDINGS, S.à r.l., a décidé d'accepter la nomination de Monsieur Michael Murphy, demeurant au 14, rue de la Toison d'Or, L-2265

Luxembourg, en tant que Gérant, pour une période indéterminée et avec effet immédiat en remplacement de Monsieur Barry Sternlicht, gérant démissionnaire au 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09180. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055617.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**SOF-VII EUROPEAN HOTEL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital souscrit: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 106.774.

Par résolution en date du 10 juin 2005, les associés de la société, SOF-VII EUROPEAN HOTEL HOLDINGS, S.à r.l., ont décidé de transférer les parts sociales comme suit:

- 1 part sociale a été transférée de STARWOOD GLOBAL OPPORTUNITY FUND VII-B, L.P., ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats Unis à STARWOOD INTERNATIONAL OPPORTUNITY FUND VII-E, L.P., ayant son siège au 5 Old Broad Street, London, EC2N 1DW, Grande Bretagne,

- 424 parts sociales ont été transférées de STARWOOD GLOBAL OPPORTUNITY FUND VII-B, L.P., ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats Unis à SOF-VII EUROPEAN HOTEL U.K., L.P., ayant son siège au 5 Old Broad Street, London, EC2N 1DW, Grande Bretagne.

En conséquence, l'actionnariat de la société SOF-VII EUROPEAN HOTEL HOLDINGS, S.à r.l. se compose comme suit:

- STARWOOD GLOBAL OPPORTUNITY FUND VII-B, L.P. détient 75 parts sociales,

- STARWOOD INTERNATIONAL OPPORTUNITY FUND VII-E, L.P. détient 1 part sociale,

- SOF-VII EUROPEAN HOTEL U.K., L.P. détient 424 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09176. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055620.3/581/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**SOF-VII EUROPEAN HOTEL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital souscrit: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 106.774.

Lors de la résolution en date du 24 mai 2005, l'associé unique de la société SOF-VII EUROPEAN HOTEL HOLDINGS, S.à r.l., a décidé d'accepter la nomination de Monsieur Michael Murphy, demeurant au 14, rue de la Toison d'Or, L-2265 Luxembourg, en tant que Gérant, pour une période indéterminée et avec effet immédiat en remplacement de Monsieur Barry Sternlicht, gérant démissionnaire au 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09172. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055627.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**FINANCIERE PANZANI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 75.469.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 2 mai 2005, les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat de l'administrateur suivant:

\* Monsieur Guy Callejon, demeurant au 1054, chemin des Antiquailles, F-30000 Nîmes, pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes au 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09175. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055623.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

58016

**FINANCIERE DV S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 89.070.

—  
RECTIFICATIF

Changement de nom, d'adresse et du numéro R.C.S. du commissaire:  
DELOITTE S.A.,  
B 67.895,  
Société Anonyme,  
560, rue de Neudorf,  
L-2220 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 27 juin 2005.  
Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09168. – Reçu 14 euros.

Signature.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055629.3/581/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**FINANCIERE LUMIERE S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 89.024.

—  
RECTIFICATIF

Changement de nom, d'adresse et du numéro R.C.S. du commissaire:  
DELOITTE S.A.,  
B 67.895,  
Société Anonyme,  
560, rue de Neudorf,  
L-2220 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 27 juin 2005.  
Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09169. – Reçu 14 euros.

Signature.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055630.3/581/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**X-LIZENZEN MANAGEMENT S.A.H., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R. C. Luxembourg B 96.661.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2005, réf. LSO-BF08791, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 juin 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(055634.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**AEGIS LUXEMBOURG (FINANCE), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 88.906.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 4 septembre 2002, acte publié au Mémorial C n° 1536 du 24 octobre 2002.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2005, réf. LSO-BF09118, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AEGIS LUXEMBOURG (FINANCE), S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(055636.3/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**XLICENCES, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 96.660.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2005, réf. LSO-BF08789, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(055635.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**A P D L S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 88.988.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 juillet 2002, acte publié au Mémorial C n° 1557 du 29 octobre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2005, réf. LSO-BF09115, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A P D L S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(055637.3/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**AEGIS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 88.905.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 4 septembre 2002, acte publié au Mémorial C n° 1535 du 24 octobre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2005, réf. LSO-BF09116, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AEGIS LUXEMBOURG, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(055638.3/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**EUROINVEST (HUNGARY 3), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 70.929.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09575, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2005.

Signature.

(055658.3/805/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**EUROINVEST (HUNGARY 3), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 70.929.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09574, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2005.

Signature.

(055654.3/805/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**EUROPIMMO S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 40.959.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 26 mai 2005 a appelé aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie-José Reyter. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Gérard Birchen, Administrateur,
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur,
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de l'administrateur suivant:

Monsieur Gérard Birchen, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

*Pour EUROPIMMO S.A.H.*

G. Birchen

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06582. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(055659.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**FA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 38.760.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 11 mai 2005*

Les mandats de:

CARDALE OVERSEAS INC.,

KELWOOD INVESTMENTS LTD.,

TASWELL INVESTMENTS LTD.,

en tant qu'administrateurs ainsi que celui de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 11 mai 2005.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06979. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(055665.3/800/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**COMETAL TRADE SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 58.631.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 20 janvier 2005*

Les mandats de:

Madame Gaby Trierweiler,

Madame Nathalie Carbotti Prieur,

Monsieur Brunello Donati,

en tant qu'administrateurs, ainsi que celui de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire tenue en 2010.

Luxembourg, le 20 janvier 2005.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2005, réf. LSO-BF07778. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(055667.3/800/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**WEALTHEON HOLDING S.A., Société Anonyme.**

**Share capital: EUR 31,000.-.**

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 109.044.

—  
**STATUTES**

In the year two thousand five, on the thirtieth day of June.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mr. Peter Stephanus Zwart, born in Haarlem, the Netherlands on May 5, 1941, residing at «La Réserve», 5, avenue Princesse Grace, MC 98000 Monaco;

represented by Mr. Steven Curfs, lawyer, with professional address in Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Monaco, on 29 June, 2005, and

Mr. Victor Stephanus Zwart, born in Geldrop, the Netherlands on December 5, 1969, residing at 160, rue Franz Merjay, B-1050 Bruxelles, Belgium;

represented by Mr. Steven Curfs, lawyer, with professional address in Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Brussels, on 27 June, 2005.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a limited liability company (*société anonyme*), which is hereby incorporated:

**Art. 1. Form and name**

1.1. There exists among the subscribers and all those who become owners of shares hereafter issued, a public limited liability company (*société anonyme*) under the name of WEALTHEON HOLDING S.A. (the Company).

**Art. 2. Registered office**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of directors of the Company.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of directors of the Company. Where the board of directors of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the case of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Duration**

3.1. The Company is established for an unlimited period of time.

3.2. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company adopted in the manner required for amendment of the Articles.

**Art. 4. Corporate object**

4.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

4.2. The Company may borrow in any form whatsoever. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

4.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

4.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

**Art. 5. Share capital**

5.1. The Company has a subscribed share capital of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) consisting of 100 (one hundred) shares in bearer form with a par value of EUR 310.- (three hundred and ten Euro) each, fully paid up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company adopted in the manner required for amendments of the Articles.

#### **Art. 6. Shares**

6.1. The shares are and will remain in bearer form (actions au porteur). The owners of bearer shares may, at any time, request the board of directors to convert their shares into registered shares.

6.2. A register of the shareholders of the Company shall be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any holder of registered shares. Such register shall set forth the name of each shareholder, his residence or elected domicile, the number of shares held by him, the amounts paid in on each such share, and the transfer of shares and the dates of such transfers. Ownership of shares will be established by the entry in this register.

6.3. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

#### **Art. 7. Transfer of shares**

7.1. Shares shall be transferred (i) as regards bearer shares, by way of delivery of the bearer shares certificates, and (ii) as regards registered shares, if any, by a written declaration of transfer registered in the register of the shareholders of the Company, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

#### **Art. 8. Meetings of the shareholders of the Company**

8.1. Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

8.2. The annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of meeting, on the first Monday of May of each year at 10:00 a.m. and the first time in the year 2006. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

8.3. The annual general meeting of the shareholders of the Company may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the board of directors of the Company, exceptional circumstances so require.

8.4. Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

#### **Art. 9. Notice, quorum, powers of attorney and convening notices**

9.1. The notice periods and quorum required by law shall govern the notice for, and conduct of, the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

9.2. Each share is entitled to one vote.

9.3. Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

9.4. An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles.

9.5. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles, by means of notices published twice, at fifteen days interval at least and fifteen days before the meeting in the Luxembourg official gazette, the Mémorial, and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes of the shareholders present or represented.

9.6. However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of the shareholders and bondholders.

9.7. A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex.

9.8. Any shareholder may participate in a meeting of the shareholders of the Company by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

9.9. If all the shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

#### **Art. 10. Management**

10.1. The Company shall be managed by a board of directors composed of at least three members who need not be shareholders of the Company. They shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible. The director shall be designated by the general meeting of shareholders as the A-director and the remaining directors shall be designated as the B-directors.

10.2. The directors shall be elected by the shareholders of the Company at the general meeting. The shareholders of the Company shall also determine the number of directors, their remuneration and the term of their office. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the general meeting of shareholders of the Company.

10.3. In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders of the Company.

**Art. 11. Meetings of the board of directors of the Company**

11.1. The board of directors of the Company may appoint a chairman among its members and it may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors of the Company and the minutes of the general meetings of the shareholders of the Company.

11.2. The board of directors of the Company shall meet upon call by the chairman or any two directors, at the place indicated in the notice of meeting which shall, in principle, be in Luxembourg.

11.3. Written notice of any meeting of the board of directors of the Company shall be given to all directors at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the board of directors of the Company.

11.4. No such written notice is required if all the members of the board of directors of the Company are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex, of each member of the board of directors of the Company. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors of the Company.

11.5. Any member of the board of directors of the Company may act at any meeting of the board of directors of the Company by appointing, in writing whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex, another director as his or her proxy.

11.6. Any director may participate in a meeting of the board of directors of the Company by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

11.7. The board of directors of the Company can deliberate and/or act validly only if at least the majority of the Company's directors is present or represented at a meeting of the board of directors of the Company. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting. In the event that at any meeting the number of votes for and against a resolution are equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote.

11.8. Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of directors of the Company may also be passed in writing, provided such resolution is preceded by a deliberation between the directors by such means as is, for example, described under paragraph 5 of this article 11. Such resolution shall consist of one or several documents containing the decisions and signed by each and every director (résolution circulaire). The date of such resolution shall be the date of the last signature.

**Art. 12. Minutes of meetings of the board of directors of the Company**

12.1. The minutes of any meeting of the board of directors of the Company shall be signed by the chairman of the board of directors of the Company who presided at such meeting or by any two directors of the Company.

12.2. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the secretary (if any) or by any director of the Company.

**Art. 13. Powers of the board of directors of the Company**

13.1. The board of directors of the Company is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Luxembourg act dated 10th August, 1915 on commercial companies, as amended (the «Companies Act 1915»), or by the Articles, to the general meeting of shareholders of the Company fall within the competence of the board of directors.

**Art. 14. Delegation of powers**

14.1. The board of directors of the Company is authorised to appoint a person, either director or not, without the prior authorisation of the general meeting of the shareholders of the Company, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

**Art. 15. Binding signatures**

15.1. The Company shall only be bound towards third parties by the single signature of the A-director in all matters, or by the joint signatures or single signature of any person(s) to whom such signatory power has been granted by the A-director, but only within the limits of such power.

15.2. Insofar as daily management is concerned, the Company shall be legally bound towards third parties by the single signature of any person to whom daily management powers have been delegated. If the person to whom daily management powers are delegated is a director, such delegation shall be subject to the prior consent of the general meeting of shareholders.

**Art. 16. Conflict of interests**

16.1. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

16.2. Any director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with

such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

16.3. In the event that any director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the board of directors of the Company such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following general meeting of the shareholders of the Company which shall ratify such transaction.

#### **Art. 17. Statutory/External auditor**

17.1. The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes) or, as the case may be, by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises). The statutory/external auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

17.2. The statutory/external auditor(s) will be appointed by the general meeting of shareholders of the Company which will determine their number, their remuneration and the term of their office.

#### **Art. 18. Accounting year**

18.1. The accounting year of the Company shall begin on 1st January of each year and shall terminate on 31st December of each year, with the exception of the first accounting year of the Company which shall begin on the date of the incorporation of the Company and terminate on December 31, 2005.

#### **Art. 19. Allocation of profits**

19.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 above.

19.2. The general meeting of shareholders of the Company shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

19.3. The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the board of directors of the Company and they may be paid at such places and times as may be determined by the board of directors of the Company. The board of directors of the Company may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Companies Act 1915.

#### **Art. 20. Dissolution and liquidation**

20.1. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company adopted in the manner required for amendment of these Articles. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the general meeting of the shareholders of the Company deciding such liquidation. Such general meeting of shareholders of the Company shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

#### **Art. 21. Applicable law**

21.1. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Companies Act 1915.

#### *Subscription - Payment*

The shares of the Company have been subscribed for as follows:

(1) Mr. Peter Stephanus Stewart, prenamed: ninety shares .....	90
(2) Mr. Victor Stephanus Stewart, prenamed: ten shares .....	10
Total: one hundred shares .....	100

The amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand seven hundred (EUR 2,700.-) Euro.

#### *Resolutions of the shareholders*

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital have passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as directors of the Company for a term which will expire at the next annual general meeting of the shareholders of the Company:

- Mr. Peter Stephanus Zwart, born in Haarlem, the Netherlands on May 5, 1941, residing at «La Réserve», 5, avenue Princesse Grace, MC 98000 Monaco, as A-director;
- Mrs. Yvonne Marie Lisette Zwart-Haesen, born in Maastricht, the Netherlands on August 27, 1941, residing at «La Réserve», 5, avenue Princesse Grace, MC 98000 Monaco, as B-director; and
- Mr. Victor Stephanus Zwart, born in Geldrop, the Netherlands on December 5, 1969, residing at 160, rue Franz Merjay, B-1050 Bruxelles, Belgium, as B-director.

2. ELPERS & Co, REVISEUR D'ENTREPRISES, S.à r.l., with address at 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg is appointed as statutory auditor of the Company for a term which will expire at the next annual general meeting of the shareholders of the Company.

3. The registered office of the Company is set at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le trentième jour du mois de juin.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. M. Peter Stephanus Zwart, né à Haarlem, Pays-Bas, le 5 mai 1941, résidant à «La Réserve», 5, avenue Princesse Grace, MC 98000 Monaco,

ici dûment représenté par M. Steven Curfs, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

en vertu d'une procuration émise à Monaco le 29 juin 2005; et

2. M. Victor Stephanus Zwart, né à Geldrop, Pays-Bas, le 5 décembre 1969, résidant à 160, rue Franz Merjay, B-1050 Bruxelles, Belgique,

ici dûment représenté par M. Steven Curfs, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

en vertu d'une procuration émise à Bruxelles le 27 juin, 2005.

Lesdites procurations après signature ne varientur par les comparants et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société (les Statuts) qu'ils déclarent constituer entre elles comme suit:

#### **Art. 1<sup>er</sup>. Forme - Dénomination**

1.1. Il est établi entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires par la suite une société en la forme d'une société anonyme sous la dénomination de WEALTHION HOLDING S.A. (la Société).

#### **Art. 2. Siège Social**

2.2. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré dans les limites de la commune par simple décision du conseil d'administration de la Société.

2.3. Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration de la Société, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil d'administration de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Durée**

3.1. La Société est établie pour une période indéterminée.

3.2. La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société prise de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

#### **Art. 4. Objet Social**

4.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

4.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

4.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

4.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

### **Art. 5. Capital**

5.1. Le capital social souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté par 310 (trois cents dix) actions ordinaires au porteur d'une valeur nominale de EUR 1.00,- (cent euros) chacune, entièrement libérées.

5.2. Le capital social souscrit de la Société pourra être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société statuant comme en matière de modifications des présents Statuts.

### **Art. 6. Actions**

6.1. Les actions sont et resteront au porteur. Les détenteurs d'actions au porteur peuvent, à tout temps, demander au conseil d'administration que celles-ci soit convertis en actions nominatives.

6.2. Un registre des actionnaires sera tenu au siège social de la Société où il pourra être consulté par chaque actionnaire. Ce registre contiendra le nom de chaque détenteur d'actions au porteur, sa résidence ou son domicile élu, le nombre d'actions qu'il détient, le montant libéré pour chacune de ces actions, ainsi que la mention des transferts des actions et les dates de ces transferts. La propriété des actions sera établie par inscription dans ledit registre.

6.3. La Société pourra racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

### **Art. 7. Transfert des actions**

7.1. Le transfert des actions se fera (i) en ce qui concerne les actions au porteur, par la remise des certificats d'actions, ou (ii) en ce qui concerne les éventuelles actions nominatives, par une déclaration écrite de transfert inscrite au registre des actionnaires de la Société, cette déclaration de transfert devant être datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes détenant les pouvoirs de représentation nécessaires pour agir à cet effet. La Société pourra également accepter comme preuve de transfert d'actions, d'autres instruments de transfert jugés suffisants par la Société.

### **Art. 8. Assemblée des Actionnaires de la Société**

8.1. Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

8.2. L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société, ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le premier lundi du mois de mai de chaque année à 10 heures du matin et se tiendra pour la première fois en l'année 2006. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

8.3. L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société pourra se tenir à l'étranger si le conseil d'administration de la Société constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

8.4. Les autres assemblées générales des actionnaires de la Société pourront se tenir aux lieux et heures spécifiés dans les avis de convocation.

### **Art. 9. Délais de convocation, quorum, procurations, avis de convocation**

9.1. Les délais de convocation et quorums requis par la loi seront applicables aux avis de convocation et à la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les présents Statuts.

9.2. Chaque action donne droit à une voix.

9.3. Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou par les Statuts, les décisions de l'assemblée générale des actionnaires de la Société dûment convoqués sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

9.4. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier les Statuts dans toutes ses dispositions ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

9.5. Si la première de ces conditions n'est pas remplie une nouvelle assemblée des actionnaires peut être convoquée, dans les formes statutaires, par des annonces insérées deux fois, à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'assemblée dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée des actionnaires délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux assemblées des actionnaires, les résolutions pour être valables devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

9.6. Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et des obligataires.

9.7. Chaque actionnaire peut prendre part aux assemblées générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie, par câble, par télégramme ou par télex une autre personne comme mandataire.

9.8. Tout actionnaire peut participer aux assemblées générales des actionnaires de la Société par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Dans ce cas, le ou actionnaires concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

9.9. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale des actionnaires de la Société, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires de la Société, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

### **Art. 10. Administration de la Société**

10.1. La Société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société. Les administrateurs seront élus pour un terme ne pouvant excé-

der six ans et ils seront rééligibles. Le directeur sera désigné par l'assemblée générale des actionnaires en tant qu'administrateur-A et les autres administrateurs seront nommés en tant qu'administrateurs-B de la Société.

10.2. Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société. Les actionnaires détermineront également le nombre d'administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

10.3. En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de démission ou toute autre cause, les administrateurs restants pourront élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société.

#### **Art. 11. Réunion du conseil d'administration de la Société**

11.1. Le conseil d'administration de la Société peut nommer un président parmi ses membres et pourra désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la Société et des assemblées générales des actionnaires de la Société.

11.2. Les réunions du conseil d'administration de la Société seront convoquées par le président du conseil d'administration de la Société ou par deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui sera, en principe, au Luxembourg.

11.3. Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration de la Société sera donné à tous les administrateurs au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature (les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation.

11.4. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs de la Société sont présents ou représentés lors du conseil d'administration de la Société et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque administrateur de la Société donné par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme ou télex. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration de la Société se tenant à une heure et à un endroit prévus dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

11.5. Tout administrateur pourra se faire représenter aux conseils d'administration de la Société en désignant par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme ou télex un autre administrateur comme son mandataire.

11.6. Tout administrateur peut participer à la réunion du conseil d'administration de la Société par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

11.7. Le conseil d'administration de la Société ne pourra délibérer et/ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration de la Société. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés lors de ce conseil d'administration de la Société. Au cas où lors d'une réunion, il existe une parité des votes pour et contre une résolution, la voix du président de la réunion sera prépondérante.

11.8. Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil d'administration de la Société peut également être prise par voie circulaire pourvu qu'elle soit précédée par une délibération entre administrateurs par des moyens tels que mentionnés par exemple sous le paragraphe 5 du présent article 11. Une telle résolution doit consister en un seul ou plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil d'administration de la Société (résolution circulaire). La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

#### **Art. 12. Procès-verbal de réunion du conseil d'administration de la Société**

12.1. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la Société seront signés par le président du conseil d'administration de la Société qui en aura assumé la présidence ou par deux administrateurs de la Société.

12.2. Les copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le secrétaire (s'il y en existe un) ou par tout administrateur de la Société.

#### **Art. 13. Pouvoirs du conseil d'administration de la Société**

13.1. Le conseil d'administration de la Société est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée sur les sociétés commerciales (la Loi de 1915) ou par les Statuts à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration de la Société.

#### **Art. 14. Délégation de pouvoirs**

14.1. Le conseil d'administration de la Société est autorisé à nommer des fondés de pouvoir de la Société, sans l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires de la Société, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

#### **Art. 15. Signatures autorisées**

15.1. La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers que par la signature unique de l'administrateur-A, ou par les signatures conjointes ou uniques de toute autre personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par l'administrateur-A et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

15.2. En ce qui concerne la gestion journalière, la Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux membres du conseil d'administration de la Société. Si la personne à laquelle la gestion journalière a été confiée est un administrateur, cette délégation sera assujéti au consentement prioritaire de l'assemblée générale des actionnaires.

### **Art. 16. Conflit d'intérêts**

16.1. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondateurs de la Société auraient un intérêt personnel dans, ou son administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

16.2. Tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêchée de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

16.3. Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le conseil d'administration de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société qui devra ratifier une telle transaction.

### **Art. 17. Commissaire aux Comptes**

17.1. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes. Le commissaire aux comptes sera élu pour une période n'excédant pas six ans et il sera rééligible.

17.2. Le commissaire aux comptes sera nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

### **Art. 18. Exercice social**

18.1. L'exercice social commencera le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de chaque année.

### **Art. 19. Affectation des Bénéfices**

19.1. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5 des Statuts.

19.2. L'assemblée générale des actionnaires de la Société décidera de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

19.3. Les dividendes pourront être payés en euro ou en toute autre devise choisie par le conseil d'administration de la Société et devront être payés au lieu et place choisis par le conseil d'administration de la Société. Le conseil d'administration de la Société peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi de 1915.

### **Art. 20. Dissolution et Liquidation**

20.1. La Société peut être dissoute, à tout moment, par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société adoptée dans les mêmes conditions que celles nécessaires pour modifier les Statuts. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires de la Société décidant de la liquidation. Une telle assemblée générale des actionnaires de la Société déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

### **Art. 21. Droit applicable**

21.1. Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi de 1915.

#### *Souscription et paiement*

Les actions de la Société ont été souscrites comme suit:

(1) M. Peter Stephanus Stewart, sus-mentionné: quatre-vingt dix actions . . . . .	90
(2) M. Victor Stephanus Stewart, sus-mentionné: dix actions. . . . .	10
Total: cent actions . . . . .	100

Toutes les actions ont été entièrement libérées par paiement en numéraire, de sorte que le montant de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi de 1915, telle que modifiée, et en confirme expressément l'accomplissement. Il confirme en outre que ces Statuts sont conformes aux prescriptions de l'article 27 de la Loi de 1915.

#### *Estimation des frais*

Les parties comparantes déclarent que le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de deux mille sept cents (EUR 2.700,-) euros.

#### *Résolutions des actionnaires*

Après avoir constaté que celle-ci est régulièrement constituée, les associés, représentant l'intégralité du capital social de la Société ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme administrateurs de la Société pour un terme qui viendra à échéance à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société:

- M. Peter Stephanus Zwart, né à Haarlem, Pays-Bas, le 5 mai, 1941, résidant à «La Réserve», 5, avenue Princesse Grace, MC 98000 Monaco, en tant qu'administrateur-A, et
- Mme. Yvonne Marie Lisette Zwart-Haesen, née à Maastricht, Pays-Bas, le 27 août 1941, résidant à «La Réserve», 5, avenue Princesse Grace, MC 98000 Monaco, en tant qu'administrateur-B, et
- M. Victor Stephanus Zwart, né à Geldrop, Pays-Bas, le 5 décembre 1969, résidant à 160, rue Franz Merjay, B-1050 Bruxelles, Belgium, en tant qu'administrateur-B.

2. ELPERS & Co, REVISEUR D'ENTREPRISES, S.à r.l., avec adresse à 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, est nommée en tant que réviseur d'entreprise de la Société pour un terme qui viendra à échéance à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société.

3. Le siège social de la société est fixé à 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la constate par les présentes qu'à la requête des parties comparantes, les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête des mêmes parties et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des comparants, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Curfs, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, vol. 149S, fol. 7, case 5. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2005.

A. Schwachtgen.

(059019.3/230/523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2005.

---

#### **NYLOF S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 4.573.

#### *Résolution du 27 mai 2005*

Le siège social de la société a été transféré du 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Pour NYLOF S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06561. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(055643.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

#### **TUPPERWARE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 72.082.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, réf. LSO-BF09251, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2005.

Signature

*Le gérant*

(055684.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

#### **XTEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 81.473.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08270, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

Signature.

(055698.3/619/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

---

**MONTABOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 109.036.

 —  
 STATUTES

In the year two thousand five, on the seventeenth of June.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R.C. Luxembourg B 37.974,

here represented by itself represented by Mr. Michel van Krimpen, lawyer, residing professionally at Luxembourg and Mr. Mark Torbick, lawyer, residing professionally at Luxembourg, acting jointly in their respective capacities as director and attorney-in-fact A and B.

Such appearing party, represented as thereabove mentioned, has requested the undersigned notary to inscribe as follows the articles of association of a société à responsabilité limitée unipersonnelle:

**Art. 1.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

**Art. 2.**

2.1. The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

2.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

2.3. The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

2.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

2.5. The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

2.6. The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name MONTABOR, S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The capital is set at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) divided into one hundred (100) share quotas of one hundred and twenty five Euro (125.- EUR) each.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

**Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partners. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any of the members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

**Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14.** The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

**Art. 15.** The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2005.

**Art. 16.** Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/ their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

**Art. 18.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Subscription - Payment*

The share quotas have been subscribed by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed, which is the sole partner of the company.

The share quotas have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) is now available to the company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

#### *Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand two hundred and fifty Euro (1,250.- EUR).

#### *Resolutions of the sole partner*

1) The company will be administered by one manager:  
LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed.

The duration of its mandate is unlimited and it has the power to bind the company by its sole signature.

2) The address of the corporation is in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le dix-sept juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R.C. Luxembourg B 37.974,

ici représentée par Monsieur Michel van Krimpen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg et Monsieur Marc Torbick, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en leurs qualités respectives de fondateurs de pouvoirs A et B.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

#### **Art. 2.**

2.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

2.2. La Société pourra emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes et/ou de valeurs mobilières. La Société pourra accorder tous crédits, y compris les intérêts de prêts et/ou par l'émission de valeurs mobilières à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. Elle peut aussi apporter des garanties en faveur de tiers afin d'assurer ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. La Société pourra en outre mettre en gage, transférer, encombrer ou autrement créer une garantie sur certains de ses actifs.

2.3. La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

2.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

2.5. La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

2.6. L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société aura la dénomination MONTABOR, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

**Art. 7.** Le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de chacun des membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2005.

**Art. 16.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaires des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Souscription - Libération*

Les parts sociales ont été souscrites par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée, qui est l'associé unique de la société.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

58032

*Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR).

*Décisions de l'associé unique*

1) La société est administrée par un gérant:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée.

La durée de son mandat est illimitée et il a le pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

2) L'adresse du siège social est fixée à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. van Krimpen, M. Torbick, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 21 juin 2005, vol. 432, fol. 5, case 7. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

H. Hellinckx.

(058888.3/242/262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2005.

**GESTION FINANCIERE INTERNATIONAL S.A. - G.F.I. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 26.114.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 28 avril 2005 a décidé:

- de ratifier la cooptation de:

\* Monsieur Jean-François Baralon, Directeur Administratif et Financier, 7, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon, F-75015 Paris, en sa qualité de nouvel administrateur en date du 15 novembre 2004 en remplacement de Madame Mireille Chetioui, 7, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon, F-75015 Paris, administrateur démissionnaire en date du 31 juillet 2004;

- de renouveler les mandats de:

\* Monsieur Jean-François Baralon, Directeur Administratif et Financier, IXIS ASSET MANAGEMENT, 7, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon, B.P. 541, F-75015 Paris,

\* Monsieur Marc-André Bechet, Senior Vice President, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg,

\* Monsieur Hervé Guinamant, Responsable Distribution Retail, CDC IXIS ASSET MANAGEMENT, 56, rue de Lille, F-75007 Paris,

\* Monsieur Philippe Le Mee, Chargé d'Affaires Senior, CDC IXIS ASSET MANAGEMENT, 56, rue de Lille, F-75007 Paris,

en leur qualité d'administrateurs pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006;

- de renouveler le mandat de:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, R.C.S. B 65.477, en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

*Pour GESTION FINANCIERE INTERNATIONAL S.A. - G.F.I. S.A, Société Anonyme*

*DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme*

*Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05567. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(055683.3/1126/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.